

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Analyse de séquence	
Code	1CVci26	DCV303462F19
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	2	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Les étudiant-e-s apprennent à développer une réflexion critique originale, fondée sur des connaissances théoriques et historiques, ainsi que sur leur capacité à analyser les formes cinématographiques. Ils/elles développent leur maîtrise de l'écriture et de l'expression en public, en tenant compte de conditions données (destinataire ; ampleur ; support), et en mesurant les compétences mises en jeu pour la communication claire d'une pensée personnelle. Ils/elles sont capables de justifier leurs idées et leurs opinions, en se confrontant aux diverses formes de manifestations du cinéma, y compris les discours portés sur lui.
Contenu et formes d'enseignement	Le cours porte sur des objets (films, programmes de projection, écrits, etc.) choisis selon la pertinence qu'ils présentent pour mener, à ce stade, une réflexion personnelle sur le cinéma, dans ses dimensions esthétiques, historiques ou sociales, ou retenus pour leur relation avec des travaux de réalisation menés dans d'autres cours. Le cours est composé d'un enseignement ex cathedra, de présentations collectives avec critique et d'entretiens individuels. Des projections à l'ECAL ou à l'extérieur de l'école, ainsi que la présence à diverses manifestations (expositions, conférences, festivals, etc.) complètent ce programme selon les opportunités. Pour témoigner de leur réflexion et de leurs recherches, les étudiant-e-s produisent plusieurs textes ou présentations orales par semestre, dont la forme peut varier selon la nature du travail. Ces travaux font l'objet d'un suivi rédactionnel.
Modalités d'évaluation et de validation	Les travaux produits durant le semestre ou à l'issue de celui-ci sont validés par l'enseignant et le responsable de l'orientation au cours d'une séance critique collective. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la note de 4 au minimum.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation possible. Correction des lacunes par un exercice à déterminer d'entente avec l'enseignant. Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.
Enseignants	Laurent Guido et Richard Szotoryi

Responsable du module	Lionel Baier	
Descriptif validé le	9 septembre 2019	par Lionel Baier